

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Eligibilité au CPF : feu vert pour les formations autour des bornes de recharge

Paris, le 17 juin 2024

Face à un marché en forte croissance, il était indispensable de promouvoir les formations permettant de s'assurer que la qualité des installations soit au RDV des clients. Depuis 2022, le GIMELEC travaille pour faire reconnaître officiellement les formations délivrées notamment par ses adhérents fabricants autour des infrastructures de recharge du véhicule électrique. C'est désormais chose faite.

IRVE : un marché en croissance mais en manque de bras

Si le GIMELEC a constaté entre 2022 et 2023 une croissance de marché de l'ordre de 40% des activités liées aux bornes de recharges pour véhicules électriques, les nuages s'accumulent : la disponibilité de plus en plus réduite des compétences pèse désormais avec force sur les trajectoires de déploiement des points de recharge. Les savoir-faire en matière de conception, d'installation et de maintenance de ce type d'infrastructure critique sont de plus en plus prisés par les entreprises actives sur ce marché.

Des formations diplômantes et accessibles, un signal positif pour toute une filière

Le 31 mai 2024, France Compétences validait l'ajout pour une durée de trois ans de **cinq référentiels de formations** autour des bornes IRVE au registre national des certifications professionnelles. Cette marque de reconnaissance officielle vient récompenser un travail collectif du GIMELEC en lien avec la Fédération des Industries Electriques Electroniques et de Communication (FIEEC) et l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (UIMM). Très concrètement, l'inscription de ces référentiels de formation au répertoire spécifique permet de rendre éligibles au Compte Personnel de Formation (CPF) les formations proposées notamment par les entreprises fabricantes de bornes de recharge.

Pour Fabien Chevalier, président de la division IRVE du GIMELEC, « *la reconnaissance de ces formations est un jalon important : sans sacrifier la qualité, elle permet une diversification des sources de compétences nécessaires au déploiement des IRVE, condition indispensable à la décarbonation du secteur automobile* ».

Contact presse :

Colin MORINIAUX – cmoriniaux@gimelec.fr – 06 26 04 75 88

A propos du GIMELEC

Le GIMELEC fédère les entreprises de la filière électronique française. Nos 210 adhérents conçoivent, fabriquent et déploient les solutions d'électrification, d'automatisation et de digitalisation pour l'industrie, les bâtiments, la mobilité, les infrastructures énergétiques et numériques.